Méthode de travail

Définitions

Voici un autre sujet vital dans une logique digne de ce nom : les définitions. C’est un sujet qui n’est pas enseigné à l’école alors qu’il est essentiel. C’est l’un de nos principaux outils pour construire notre théorie de *l’instruction publique pour tous*.

***Les définitions de nos principaux termes devront répondre à ces questions : « Qu’est-ce que c’est ? Qu’est-ce que ça fait ? À quoi ça sert ? Quelle est ou quelles sont ses actions ? Quel est ou quels sont ses effets ou résultats ? Pourquoi c’est là ? Qu’est-ce qui l’a créé ou engendré ? Quel est ce phénomène ? Est-ce que cela solutionne quelque chose et comment ? »***

Prenons le mot « élève ».

Tapons le mot sur le moteur de recherche et trouvons une définition. Ah, nous en avons deux.

1. *Personne qui reçoit ou suit l’enseignement d’un maître (dans un art, une science).*
2. *Enfant, adolescent qui reçoit l’enseignement donné dans une école, un collège, un lycée.*

La première semble ne pas poser de problème particulier.

La définition 2 s’applique à notre projet puisqu’il s’agit d’instruction publique. Elle est intéressante dans notre étude de la logique parce qu’elle est pleine de trous. C’est là où notre outil de débat risque d’être intéressant et peut-être enflammé.

Remarque : il se peut que mon raisonnement soit obsolète puisque je parle de l’école publique que j’ai connue, celle des années 50 à 68, « la bonne vieille institution d’antan ».

Observons l’école publique. Selon la définition 2, nous avons dans une classe une trentaine *d’enfants ou d’adolescents qui reçoivent l’enseignement donné dans l’école, le collège ou le lycée.*

Parfait, dirions-nous donc. Ils reçoivent l’enseignement donné. Notre définition est parfaite et c’est ce que nous « observons ». Nous voyons ces élèves, assis plus ou moins tranquillement et le professeur qui débite sa leçon. Tout va bien dans le meilleur des mondes. Oh là ! Oh là ! Pas si vite !

Quelle solution offre-t-elle ? Comment ça « quelle solution » ? Ben oui, nous voulons une définition qui serve à quelque chose, par exemple à définir plus précisément où nous allons avec notre théorie de l’Instruction publique. S’il y a « enseignement » ou « instruction », il y a « élève ». C’est quoi un élève ? Ah ! Mauvaise question. Ça fait quoi un élève ? Ça, c’est déjà mieux.

Notre définition 2 est mauvaise, car elle est fausse dans les faits. Nous avons le mot « reçoivent », or au moins 20% des jeunes présents ne « reçoivent » pas un enseignement. Leurs mécanismes auditifs et leurs cerveaux respectifs reçoivent des sons, des mots, des paroles dénuées de sens. Peut-être que 20% d’entre eux comprennent les données et peuvent en faire quelque chose. Les autres ne comprennent les données qu’en partie.

De plus, « recevoir » est une position d’obéissance. Or, un élève pour recevoir un véritable enseignement utile doit pouvoir recevoir et agir. Autrement dit, quelque chose vient vers lui, qu’il doit « imprimer », évaluer et ensuite il doit pouvoir retourner le mouvement et agir à ce sujet – il émet une action à partir de cette donnée enseignée. Et là, nous commençons à élaborer une définition pratique du mot « élève ».

Quand un « élève » reçoit un enseignement, une leçon, qu’il fait un exercice dessus et qu’il obtient une mauvaise note, selon la définition 2 ci-dessus, c’est un élève. Pourtant, c’est faux. Il n’a pas reçu un enseignement. Selon notre définition, ce n’est pas un élève, mais un enfant ou ado largué. Depuis longtemps, il n’est plus en train de recevoir un enseignement avec la capacité de comprendre et d’agir à ce sujet. Pour nous, c’est un enfant perdu.

Vous comprenez où nous allons ? Nous ne voulons pas d’enfants perdus ; nous voulons ***des élèves qui comprennent et agissent.***

Je ne vais pas aller plus loin avec cette définition, car ce sera le sujet d’un débat. Je voulais simplement vous montrer l’usage que l’on peut faire de ce nouvel outil.